

de la compagnie, mais le nombre limité d'accoutrements et de fusils ne permettait pas d'en admettre plus.

M. le Supérieur du Collège, avant que de consentir au vœu des élèves qui désiraient s'initier au manie- ment des armes et aux différentes évolutions mili- taires, privilège que leur accorde l'Hon. Ministre de la Milice, M. Masson, avait posé ses conditions aux élèves, savoir: "Que pas une heure ne serait prise sur le temps des études, mais qu'ils devaient prendre ce temps sur les heures de récréation, et qu'après avoir donné leur consentement ils seraient obligés de suivre régulièrement tous les exercices." Comme nous le disions plus haut, ils ont tenu parole et pas un ne manque à l'appel lors de chaque exercice.

Les exercices gymnastiques auxquels on astreint ces jeunes militaires sont un peu fatiguants, mais c'est pour eux une véritable récréation hygiénique. Il faut que le militaire, avant que d'être initié au port des armes, s'étudie à assouplir et à développer son corps; aussi sont-ils tout zèle dans ce genre d'exer- cice qu'ils font, malgré leurs quinze jours seulement de drille, avec une précision et une régularité vraiment militaire, à la grande satisfaction de M. le sergent instructeur qui nous a dit être très-satisfait du pro- grès de ces jeunes soldats.

Si les exercices se continuent ainsi, nous croyons qu'à la fin du mois, il y aura plusieurs gradués!

Si dans tous les collèges les élèves y mettent autant de bonne volonté, et nous ne doutons pas qu'il en soit ainsi, l'Hon. M. Masson aura raison d'être fier d'avoir introduit dans les collèges l'enseignement mili- taire, sans que les autres branches d'enseignement aient à en souffrir, puisque le temps qui y est consa- cré est seulement celui des récréations. Les élèves ont à se priver de récréations pendant une heure de la journée, et ils en font avec plaisir le sacrifice.

— Le *Nouveau Monde* informe que le comité con- joint du Conseil d'agriculture et du Conseil des arts et manufactures, nommé par le Gouvernement de Québec dans l'intérêt de l'exhibition provinciale qui devra avoir lieu en septembre prochain à Montréal, s'est réuni samedi, le 21 février dernier, et a élu M. Massue, M. P., président, et M. Bulmer vice-président des deux corps; M. C. S. Stevenson et M. le Dr. Georges Leclère devant agir comme secrétaires con joints.

Il a été résolu de tenir l'exhibition ouverte à Mont- réal pendant deux semaines, commençant le 13 sep- tembre par l'exhibition industrielle et se terminant la seconde semaine par l'exhibition agricole.

On annonce que cette exhibition se fera sous le pa- tronage du Marquis de Lorne et de la Princesse Louise. Déjà à Montréal, on est activement à l'œuvre pour assurer à cette exhibition le plus grand succès possible.

Un exposé des besoins pour cette exhibition a été préparé, et un comité composé de l'Hon. M. Louis Beaubien et de MM. Browning, Balmer et Boivin a été nommé pour s'entendre avec le Gouvernement Provincial à ce sujet. Un autre comité composé de MM. P. B. Benoit, L. H. Massue et T. Whitte députés à la Chambre des Communes, a été également nommé pour s'entendre avec l'hon. Ministre d'agri- culture à Ottawa, dans le but d'obtenir une aide pour

faire de cette exhibition, une exhibition des produits industriels et agricoles de la Puissance du Canada.

— Nous apprenons avec plaisir qu'on est en voie d'organiser une "Société d'horticulture dans le com- té de l'Islet." Nous applaudissons à cette heureuse idée. Pour notre part nous offrons notre appui le plus cordial dans le but de favoriser ce mouvement qui ne peut qu'être avantageux aux propriétaires de vergers et aux amateurs de fleurs. Quand nous aurons reçu les détails concernant cette nouvelle société, nous nous empresserons d'en faire part aux lecteurs de la *Gazette des Campagnes*.

— Le *Canada* annonce qu'une députation des mem- bres de la Chambre de Communes à Ottawa, doit avoir prochainement une entrevue avec Sir Leonard Tilly, pour demander une protection plus grande sur les produits de la ferme.

— Le *Morning Chronicle* de Québec annonce que l'on a commencé l'arpentage de la ligne de chemin de fer de Québec au lac St. Jean. On doit améliorer le tracé dans la vallée de Metabetchouan; un nouveau tracé de St. Raymond en passant par la vallée de la Rivière Batiscan et un autre du lac St. Jean qui rejoindra ce dernier, doivent être faits.

Les travaux seront exécutés sous la direction d'in- génieurs expérimentés. Nul doute que la certitude d'obtenir cette ligne de chemin de fer, engagera un grand nombre de colons à s'établir au lac St. Jean.

Nous apprenons avec plaisir que le Département d'agriculture à Ottawa vient de faire imprimer une brochure sur le Saguenay et le Lac St. Jean, dans le but de faire connaître les ressources et les avantages qu'offrent aux colons ces vastes et fertiles contrées. Le Gouvernement et le pays en général n'auront qu'à y gagner en contribuant à faire connaître à ceux qui désirent devenir colons, tous les cantons propres à la colonisation. Nous espérons que le Département de l'agriculture nous fera parvenir un exemplaire de cette brochure signalée par le *Nouveliste* de Québec.

— Le Révd Père Lacombe envoyé de Winnipeg par Mgr. l'Archevêque Taché, pour organiser dans la Province de Québec un mouvement d'émigration pour Manitoba et le Nord-Ouest, donnait dimanche, 22 février dernier, une conférence sur Manitoba au Village St Jean-Baptiste, près de Montréal. L'infatigable missionnaire du Nord-Ouest y a donné une magnifique description de Manitoba, du climat, du sol, des avantages qu'on peut y trouver, et il a re- commandé fortement l'émigration vers cette pro- vince.

Voici la description de Manitoba, donnée par le Révd Père Lacombe, dans une adresse de ce dévoué missionnaire, principalement dédiée aux gens de la campagne:

"Qu'est-ce que Manitoba?"

"1o. Je réponds à cette première question en vous disant d'abord que Manitoba est une province de la puissance canadienne qui a les mêmes lois, le même gouvernement et le même système d'écoles, que la province de Québec. De plus, je vous dis qu'en arri- vant sur les bords de la Rivière Rouge, vous y ren- contrez vos prêtres, des écoles, des collèges, des cou- vents et d'anciennes connaissances, comme ici, quand